

DEPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD

COMMUNE DE TOLLA

Extrait du registre n°12/2021

des délibérations du conseil municipal

séance du 16 avril 2021

Date de la convocation : 9 avril 2021

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 8
Nombre de conseillers représentés : 1
Nombre de conseillers absents : 2

L'an deux mille vingt et un, le 16 avril, à 18 heures, le conseil municipal de la commune de TOLLA, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de monsieur Dominique VINCENTI, Maire.

Membres présents : Joseph LEONZI, Jean- Baptiste SALVADORI, Erick CASALTA, Mme. Mattea CASALTA, Mme Marie-Cécile ROSSI, Mme Dominique MARTINI, Ludovic MARTI, Dominique VINCENTI.

Membre représenté : Mme. Annonciade CASALTA par Mme Mattea CASALTA,

Membres absents : Joseph CASANOVA, Johann THOUVENOT,

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Secrétaire de séance élu : Mme Mattea CASALTA

**Objet : Approbation du budget.**

Le maire expose à l'Assemblée le contenu du budget primitif 2021 en résumant les orientations générales du budget comme suit :

**Dépenses de fonctionnement : 762 032,15 euros/ Recettes de fonctionnement : 762 032,15 euros**

**Dépenses d'investissement : 935 620,87 euros/ Recettes d'investissement : 935 620,87 euros**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres adopte le budget primitif communal de l'exercice 2021 comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	762 032,15	762 032,15
INVESTISSEMENT	935 620,87	935 620,87
TOTAL	1 697 653,02	1 697 653,02

Fait et délibéré les jours et an que dessus

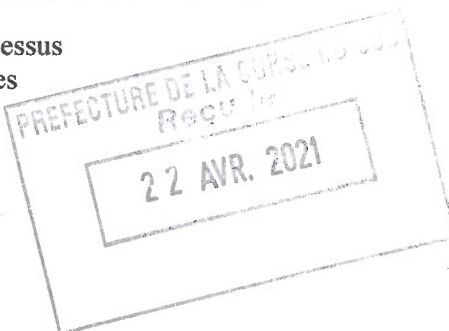
Au registre suivent les signatures

Pour copie certifiée conforme



Le Maire

D. VINCENTI



09/02/2021	<b>Délibération d'Affectation du Résultat</b>	1 / 1
------------	---	-------

LE CONSEIL MUNICIPAL vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2020, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

## Reports

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	324 586,09
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	280 300,38

## Soldes d'exécution

<b>Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de :</b>	233 942,40
<b>Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :</b>	184 325,91

## Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
<b>En dépenses pour un montant de :</b>	694 853,87
<b>En recettes pour un montant de :</b>	588 122,36

## Besoin net de la section d'investissement

<b>Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :</b>	16 087,82
---	-----------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par LE CONSEIL MUNICIPAL, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

## Compte 1068

<b>Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :</b>	16 087,82
--	-----------

## Ligne 002

<b>Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :</b>	448 538,47
--	------------



Le Maire de TOLLA  
Dominique VINCENTI

